Attention: difficultés temporaires Etat-civil

En raison d’un problème de connexion internet lié à l’opérateur Orange, le service État-civil rencontre actuellement des difficultés importantes.

Le retrait des titres (passeports, cartes d’identité…) n’est pour l’instant pas possible. Il est cependant toujours possible de déposer des dossiers.
Nous nous efforçons de résoudre le problème au plus vite et vous tiendrons informé dès que le service sera revenu à la normale.
Merci de votre compréhension